## <u>Série de mesures pour relever les défis du secteur de l&#039;électricité</u> Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-05-2008 01:47:29

La ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Mme Amina Benkhadra a indiqué, mardi à Rabat, qu'une série de mesures ont été prises pour faire face aux défis et aux contraintes du secteur de l'électricité pendant la période 2008-2012.

Dans un exposé sur "la situation actuelle du secteur de l'énergie et les mesures prises en matière d'électricité entre 2008 et 2012" présenté lors d'une réunion des commissions des finances et du développement économique et des secteurs productifs à la Chambre des représentants, Mme Benkhadra a souligné qu'une nouvelle stratégie énergétique basée sur une vision prospective a été adoptée pour relever ces défis liés principalement à la dépendance énergétique.

Cette stratégie, a-t-elle fait remarquer, vise notamment à garantir l'énergie en quantité suffisante, à généraliser l'accès à l'énergie à des prix compétitifs et à favoriser les énergies respectueuses de l'environnement et garantes d'une sécurité maximale.

Elle porte également sur la mise en exécution d'un plan d'action comprenant des mesures prioritaires pour la période (2008-2012) pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande, garantir l'approvisionnement en électricité à travers la construction d'une centrale thermique utilisant le charbon et accélérer la réorganisation du secteur.

Cette période sera marquée notamment par lÆinstallation dÆune centrale à groupe diesel à Tan Tan (116 MWT), d'un parc éolien à Tanger (140 MWT) et de la Centrale thermo-solaire de Ain Beni Mathar (472 MWT), a-t-elle ajouté.

Concernant les réalisations prévues en matière d'électrification du monde rural, Mme Benkhadra a précisé que 36.100 douars seront raccordés, à terme, au réseau électrique, faisant état de 11.000.000 bénéficiaires, soit un taux de 98 pc.

Après avoir évoqué la conjoncture mondiale marquée essentiellement par la tendance haussière des prix du pétrole et du gaz, la ministre a indiqué que la situation énergétique au Maroc se caractérise par des ressources énergétiques faibles et une demande de plus en plus forte.

Elle a relevé, dans ce sens, qu'une politique énergétique a été mise en place afin d'assurer l'approvisionnement du marché à moindres coûts et quelques soient les conditions, de développer des ressources énergétiques locales et les énergies renouvelables, promouvoir la recherche et la prospection et renforcer la coopération régionale en établissant des connexions électriques entre les différents pays.

Pour sa part, le directeur général de l'Office National de l'Electricité (ONE), M. Younès Maâmar, a évoqué la hausse de la demande en matière d'énergie de 8 à 9 pc chaque année, la lente cadence de réalisation des projets, la conjoncture mondiale difficile et l'impact des changements climatiques.

S'agissant de la situation financière de l'ONE, M. Maâmar a précisé qu'elle connaît une régression depuis 2004 en raison des réductions du prix de l'électricité en faveur des clients.

Entre 1998 et 2002, les clients (moyenne tension) ont bénéficié d'une réduction de 34 pc au moment où ceux bénéficiant d'une alimentation électrique "haute tension" et "très haute tension", ont profité de 20 pc de réduction, a-t-il expliqué.

Durant la même période, l'Office a contribué à hauteur de 1,5 milliard de DH au budget de l'Etat, a souligné M. Maâmar, ajoutant que l'opération de transfert des Caisses internes de retraite (CIR) de l'ONE au régime collectif d'allocation de retraite (RCAR) a coûté, quant à elle, 15 milliards de DH en 2007 (coût provisoire).

Les représentants de certains groupes parlementaires ont, pour leur part, évoqué la situation financière de l'ONE et le retard accusé dans la réalisation de certains projets de l'Office, ainsi que la stratégie adoptée pour faire face à la demande croissante en matière d'énergie.

MAP